

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DURANT LES PÉRIODES DE FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

En cas de fermeture des écoles, dans le respect des décisions du gouvernement mauricien, le lycée déploie des “cours en ligne”.

Lors de ces journées en “distanciel”, **les élèves doivent se connecter à la plateforme Pronote avant 8h puis plusieurs fois dans la journée** : ils y trouvent toutes les informations (liens vers les visios, travaux à faire...) permettant la continuité pédagogique. Ces informations sont renseignées par les professeurs avant les heures de cours habituelles.

Ces cours en ligne peuvent prendre diverses formes ;

- Travaux à faire en autonomie (exercices d'applications, suite aux explications faites en cours ; rédaction suite aux travaux faits en cours ; étude de documents à faire, activité de découverte d'une notion, enregistrement oral à envoyer, QCM en ligne...)
- cours en visio, qui peuvent durer quelques minutes pour donner et expliciter les consignes de travail, une partie de la séance ou toute la durée de celle-ci.

Le professeur met en place le dispositif qui lui semble le plus adapté, qui dépend du niveau de la classe et de la progression des élèves. Les élèves n'ont donc pas obligatoirement visio à chaque séance : leur journée s'organise autour de la diversité des travaux proposés par les professeurs.

Les visios se font via l'application Zoom, dans le respect de la [charte des visio conférences](#).

Les journées de cours en ligne sont rythmées de la façon suivante :

- **Visio à 8h avec le professeur qui a la classe en charge à cette heure-ci** : ce professeur fait l'appel et saisit les absences sur Pronote. Il rappelle les consignes de ces journées de cours en distanciel :
 - les élèves doivent se connecter à différents moments de la journée pour voir les travaux à faire et les éventuelles visios auxquelles ils devront assister.

- des visios peuvent avoir lieu et qui peuvent durer quelques minutes pour expliquer le travail à réaliser comme toute la séance. **Les visios planifiées par les professeurs sont obligatoires.**
 - les heures de cours, lors des journées en distanciel, sont : 8h, 9h, 10h, 11h. Pause méridienne de 12h à 13h. Cours à 13h, 14h... Ce sont les heures de connexion lorsqu'une visio est planifiée.
 - les travaux à faire, les consignes arrivent au fur et à mesure de la matinée : les professeurs, qui avaient prévu une séance en présentiel, peuvent avoir besoin de temps pour préparer un travail différent. D'où l'importance de se connecter à Pronote plusieurs fois dans la journée.
 - les travaux à faire peuvent prendre différentes formes. **Quel que soit le travail à réaliser, il est obligatoire.**
-
- **Visio à 11h avec le professeur qui a la classe en charge à cette heure-ci :** ce professeur fait un point d'étape de la journée, des séances via Zoom déjà faites, des travaux faits et ceux qui restent à faire. Il peut au besoin assurer une visio plus longue.
 - **Visio à 14h avec le professeur qui a la classe en charge à cette heure-ci :** ce professeur fait un dernier point d'étape de la journée. Il peut au besoin assurer une visio plus longue.

Le Proviseur

Bernard MOGA